



# VOUS CHERCHEZ UN LOGEMENT ?



## CONDITIONS ET INFORMATIONS

Retrait du dossier auprès du CCAS  
Rue de la promenade - GÉRARDMER  
03.29.60.31.41  
[ccas@mairie-gerardmer.com](mailto:ccas@mairie-gerardmer.com)

## POUR QUI?

Pour les jeunes âgés de 18 à 30 ans parmi :

- Les étudiants
- Les stagiaires et / ou en formation professionnelle
- Les apprentis
- Les jeunes en premier emploi
- En service civique



## OÙ?

Au sein de la Résidence Autonomie Le Vinot  
12-16 place des Déportés, proche du centre-ville,  
des commerces et du lac.

## COMMENT ÇA MARCHE?

Dans le cadre de son projet d'établissement,  
souhait de développer le lien intergénérationnel  
entre les résidents Séniors et Jeunes.



## COMBIEN ÇA COÛTE ?

à titre indicatif, les tarifs 2023 sont de 284,09€

+ 222€ de charges (eau, chauffage, entretien des communs)

- Possibilité d'Allocation Logement versée par la CAF
- Pas de dépôt de garantie

## QUEL LOGEMENT?

Logement de T1 bis de 31.18m<sup>2</sup> en partie meublé.